

A scenic landscape photograph of a river flowing through a valley. The river is surrounded by lush green trees and vegetation. In the background, there are large, rugged mountains under a clear sky. The overall scene is bright and natural.

➤ Gestion et gouvernance territoriale des eaux face au changement climatique en moyenne montagne méditerranéenne (projet GGEMM)

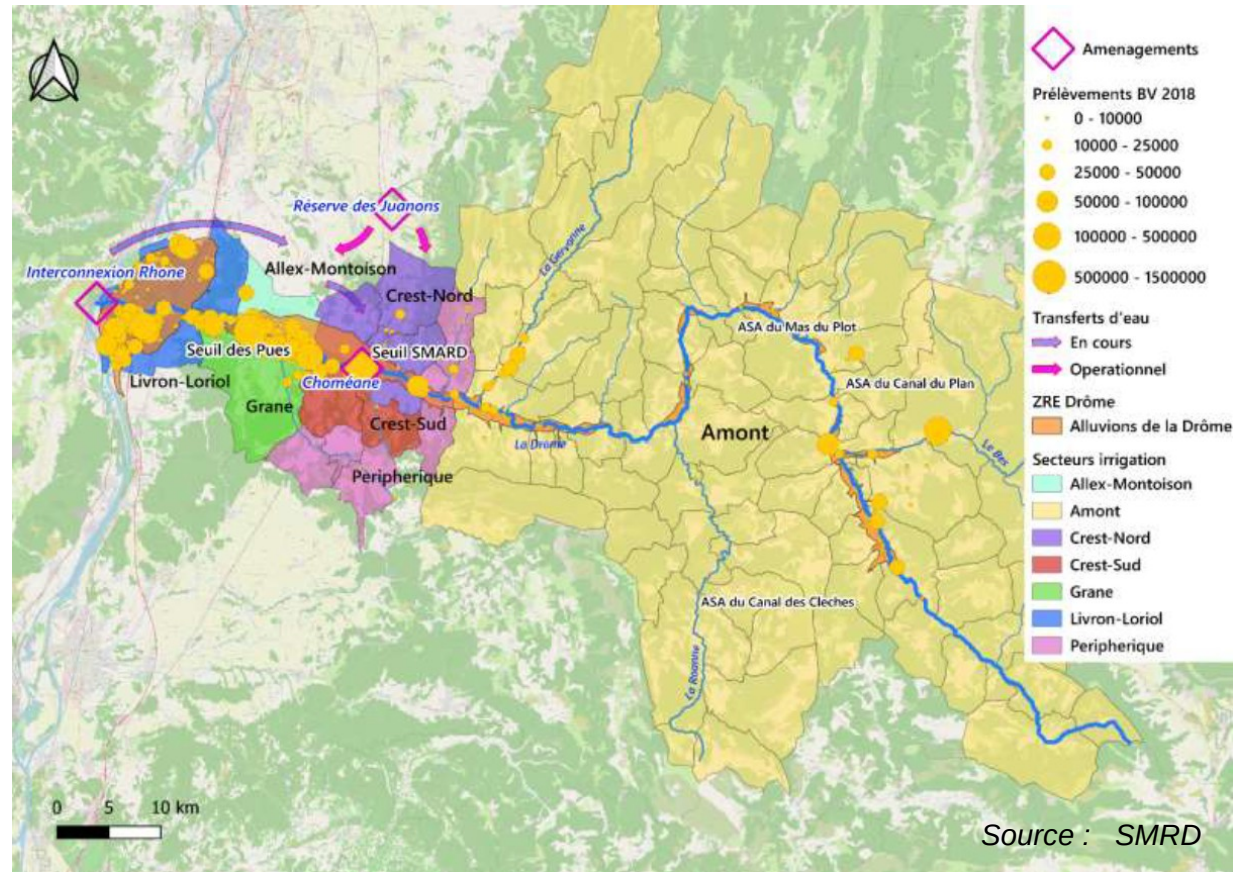
Adrien Mollaret
INRAE – LESSEM
UMR EVS- CNRS

Les enjeux quantitatifs dans le BV de la Drôme



Une problématique ancienne

- Fortes tensions dans les années 1990
- 1er comité sécheresse (1993), 1er SAGE (1997), PGRE (2014)
- Interconnexion à l'Isère (2006) et au Rhône (2022).



INRAE

Forum Eau & Climat
17 juin 2026

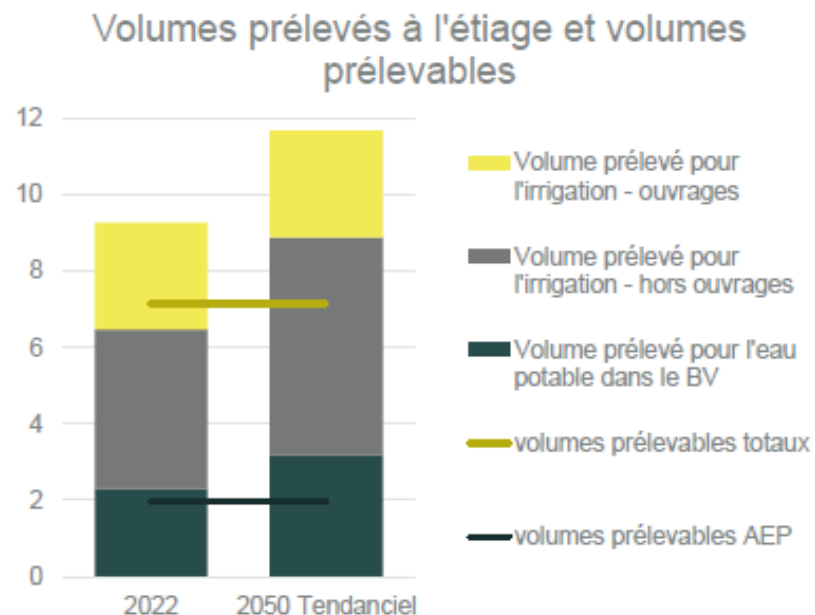
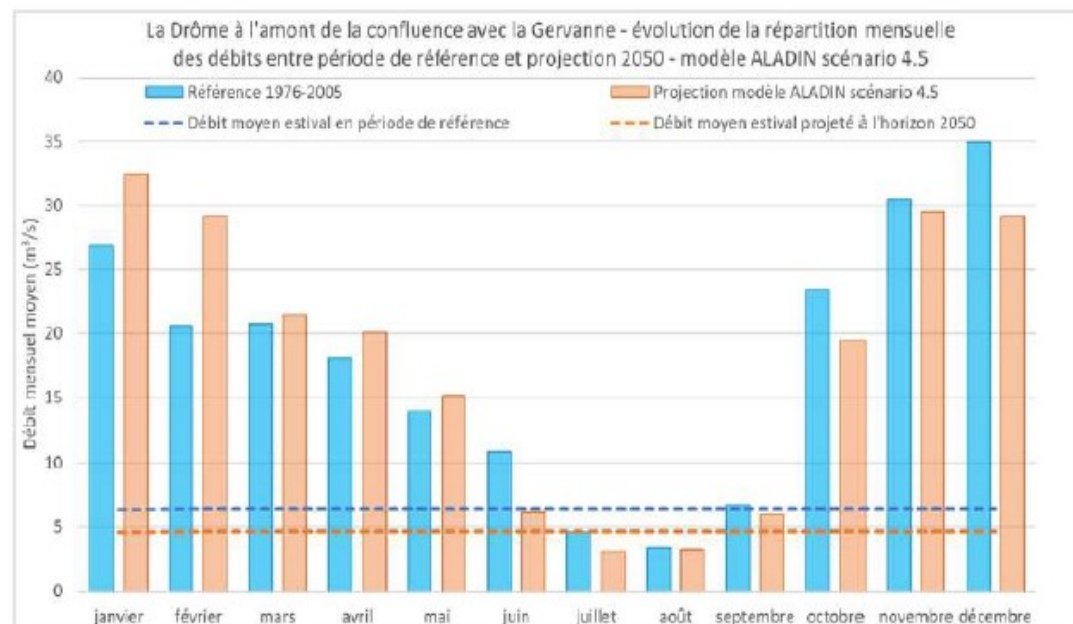
Les enjeux quantitatifs dans le BV de la Drôme



SAGE Drôme 2050, une prospective climatique et hydrologique

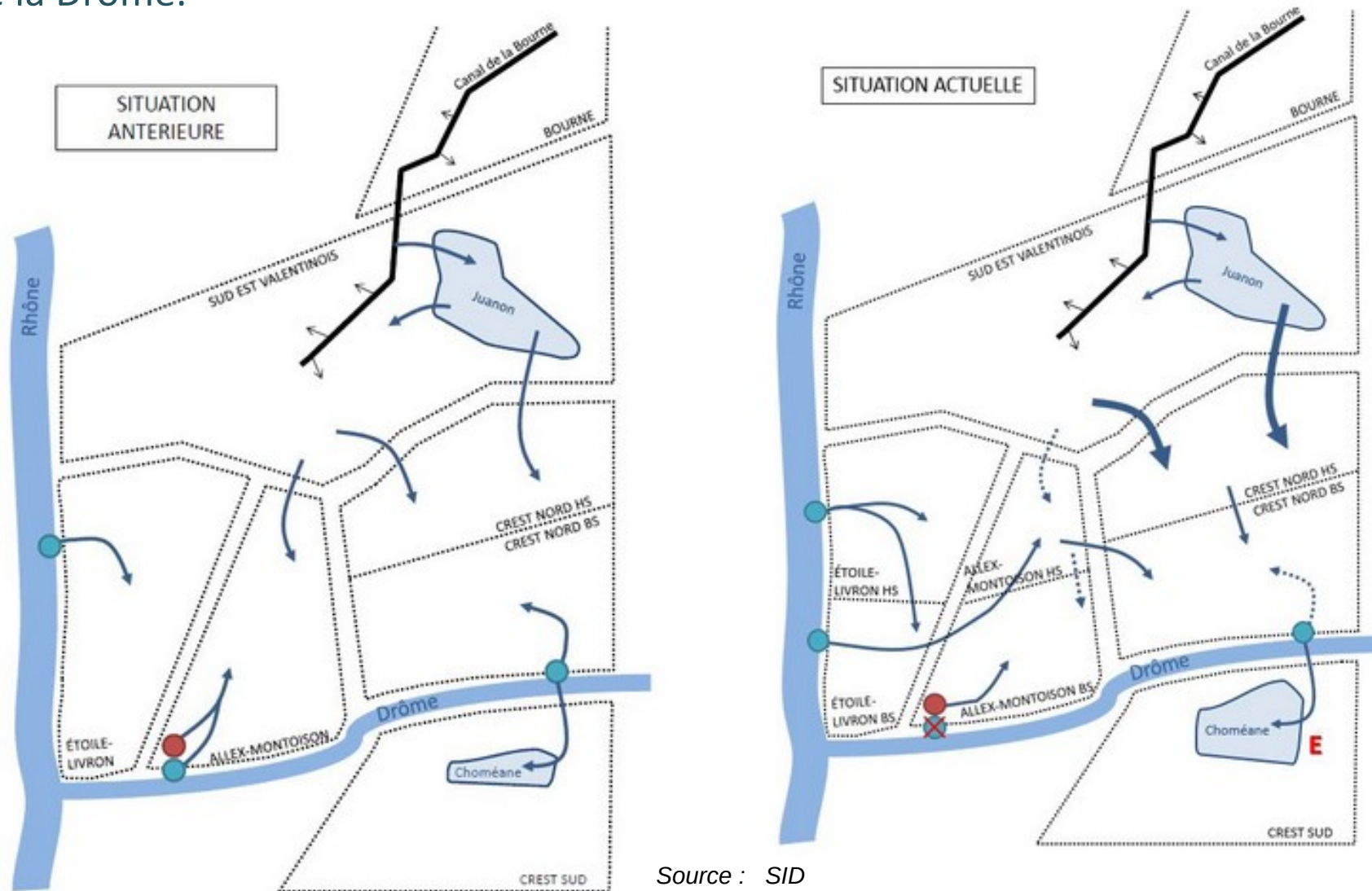
Une étude prospective (2022-2024) qui met en lumière le risque de tension accrue sur la ressource en période estivale :

- Baisse d'au moins 25 % du débit moyen estival à l'horizon 2050.
- Creusement des écarts mensuels des précipitations (forte baisse des cumuls en juin et juillet) et baisse couverture nivale.
- Hausse des besoins en eau pour l'irrigation de 35 % à l'étiage.
- Hausse des besoins pour l'eau potable de 10 à 15 % sur la même période.



Les enjeux quantitatifs dans le BV de la Drôme LESSEM

Organisation des réseaux d'irrigation collective dans l'aval de la vallée de la Drôme.



Source : SID

La construction d'un consensus paradoxal



- Un **relatif consensus** au sein des parties prenantes sur la pertinence d'un stockage de substitution conséquent en aval de la vallée.
- Un **accord pratique** sur une solution technique qui permet de **concilier des intérêts différents**.
- Le stockage répond aux **besoins de l'irrigation et de la préservation des milieux**.
 - **Respecter le « débit réservé » de la Drôme** et les « volumes prélevables » dans un contexte de diminution des débits estivaux.
 - **Sécuriser l'irrigation** dans le secteur de Crest Sud.



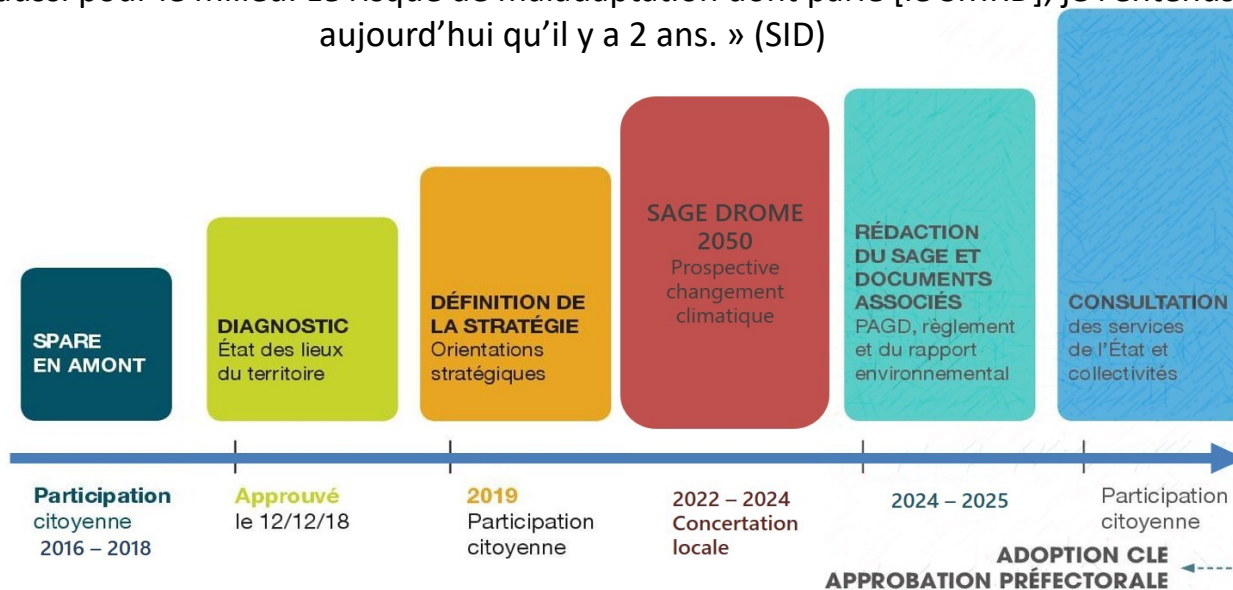
La construction d'un consensus paradoxal



- L'enjeu d'adaptation du territoire a été travaillé au cours de plusieurs **démarches de concertation** en amont de la deuxième révision du SAGE.
- La **délibération** en CLE a permis une certaine **convergence des points de vue** grâce la construction progressive d'une **interconnaissance**, d'une **compréhension partagée** des enjeux et la volonté collective de **maintenir le dialogue pour trouver un compromis**.

« On a vraiment appris à travailler ensemble, ce n'est pas le cas dans tous les territoires, d'arriver à un consensus aussi large. Et s'il y a eu des tensions, on n'est pas au niveau d'il y a 30 ans où les fourches étaient sorties. » (Sénateur de la Drôme)

« On a fait du chemin. Je suis surpris [d'entendre] que le stockage est un outil indispensable pour le projet de territoire. Mais moi aussi j'ai bougé, maintenant je conçois qu'on doit tous faire des efforts et qu'on le fait aussi pour le milieu. Le risque de maladaptation dont parle [le SMRD], je l'entends mieux aujourd'hui qu'il y a 2 ans. » (SID)



Faire un “stockage exemplaire” ?



- **Le stockage s’inscrit dans la stratégie territoriale d’adaptation au changement climatique.** C’est une solution complémentaire à la sobriété, à la résilience et au partage de l’eau.
- Un **risque de maladaptation** avéré, définit par le GIEC comme étant « *une adaptation qui échoue à réduire la vulnérabilité, mais au contraire, l’accroît* » (IPCC 2001: 990).
 - Capacité et conditions de remplissage
 - Un enjeu de justice et de répartition entre agriculteurs
 - Un frein à la transition agricole et aux efforts de sobriété
- Une volonté de **conditionner l’accès à l’eau** à la mise en œuvre de **pratiques agro-écologiques** et à la contribution aux **stratégies alimentaires et agricoles territoriales.**

« Le stockage peut faire partie d’une stratégie d’adaptation uniquement s’il y a un conditionnement des pratiques agricoles. »
(VP CLE)



INRAE

Forum Eau & Climat
17 juin 2026

Un compromis fragile

- **Écart et tension** entre les compromis trouvés au sein de l'instance de concertation néo-corporatiste et la position des structures représentées.
- Difficulté à « faire atterrir » et expliquer le compromis. Crainte de “mauvaises interprétations” et d'une faible acceptabilité sociale du projet.
- Révélateur de **visions agricoles différentes** et de **finalités différentes** du stockage : permettre l'accompagnement au changement de pratique du secteur agricole ou sécuriser l'existant ?
- Le refus du secteur agricole irrigué d'avoir un **contrôle externe et des règles contraignantes sur les pratiques agricoles et sur le partage de l'eau.**

Conclusion

Gouvernance de l'eau et changement climatique

- Avec le changement climatique, mise en tensions entre les principes fondateurs de la de **satisfaction des besoins** et de **préservation des milieux** (Barone, 2025). L'augmentation des tensions sur la ressource nécessite des **arbitrages**, de **l'accompagnement** et une **mise en cohérence** des politiques publiques qui impacte la gestion de l'eau.
- Dans ce contexte, les instances locales de gouvernance sont des espaces précieux **d'expérimentation**, de **dialogue** et de construction d'un « **bien commun territorial** » mais qui nécessitent d'être soutenues pour qu'elles puissent jouer leur rôle d'intégration et d'articulation des politiques territoriales au service de l'adaptation des territoires au changement climatique.

➤ Merci pour votre écoute !